

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

Le Maire de Forges-les-Eaux,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
  - Considérant les travaux de réparation de bordures et trottoirs rue du Champ Vecquemont à Forges-les-Eaux par la société EBTP, TSA 70011, 69134 DARDILLY CEDEX, du 12 décembre 2022 au 16 décembre 2022.
  - Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement

N°2022-228

**ARRETE :**

**Objet :**

Société EBTP

Réparation de bordures  
et trottoirs

Rue du Champ  
Vecquemont

Du 12 décembre 2022  
au 16 décembre 2022

**Article I :**

Les travaux de réparation de trottoirs et bordures sont autorisés du 12 décembre 2022 au 16 décembre 2022, rue Champ Vecquemont à Forges-les-Eaux.

La circulation se fera manuellement.

**Article II :**

Ces dispositions seront matérialisées par la pose de panneaux, et de la sécurité du chantier et de ses abords afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

La mise en place de la signalisation réglementaire est à la charge de la société **EBTP**.

**Article III :**

Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie de FORGES-LES-EAUX est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour extrait conforme,  
Forges-Les-Eaux, le 09 décembre 2022

Le Maire  
Christine LESUEUR

Publié électroniquement sur le site

De Forges-les-Eaux le : **12 DEC. 2022**

